



INFORMATION & COMMUNICATION
TECHNOLOGIES AUTHORITY

PRESS RELEASE

EDUCATION DIGITALE

L'ICTA fait don d'ordinateurs portables à SOS Villages d'Enfants Maurice

Des ordinateurs portables pour faciliter l'accès à l'éducation digitale pour les enfants abandonnés et sans soutien parental. C'était le but de la cérémonie qui s'est tenue à SOS Village d'Enfants de Bambous ce lundi 13 juin 2022. A cette occasion, l'*Information and Communication Technologies Authority* (ICTA) en la personne de son Président a remis à la Présidente de SOS Villages d'Enfants Maurice et à son équipe cinq ordinateurs portables.

Dans son allocution, Mme Ah Foon Chui Yew Cheong, Présidente de SOS Villages d'Enfants Maurice et ancienne juge, a apprécié l'utilité de cette donation. Ces ordinateurs portables serviront pour les cours en ligne, les recherches, les formations, entre autres, des enfants et des jeunes hébergés par l'ONG. Le Président de l'ICTA, Me Dick Ng Sui Wa, a tenu à saluer le travail noble accompli par SOS Villages d'Enfants Maurice au service des enfants sans soutien parental :

« L'avenir ce sont nos enfants. L'avenir, c'est l'Internet. Et les enfants de SOS Villages d'Enfants sont aussi nos enfants. C'est notre devoir de personnes qui travaillons pour l'Etat, d'œuvrer pour une île Maurice plurielle, pour toute la nation, et toute la communauté mauricienne, et nous sommes très fiers de pouvoir contribuer si peu au bon développement de ces enfants, qui j'espère et je souhaite de tout mon cœur, auront un grand avenir », a déclaré avec émotion le Président de l'ICTA, Me Dick Ng Sui Wa dans son allocution.

Le mandat de l'ICTA en faveur de la démocratisation digitale

Me Dick Ng Sui Wa a également fait ressortir que cette action de l'ICTA en faveur d'une organisation membre de la société civile forme partie des attributions de l'Autorité sous l'ICT Act. En effet, la section 16(a) de l'ICT Act confère à l'Autorité le mandat de contribuer à la démocratisation de la digitalisation à Maurice.

C'est donc en vertu de cette section 16(a) de l'ICT Act que l'Autorité a effectué cette donation d'ordinateurs portables à SOS Villages d'Enfants Maurice. Son rôle de régulateur des TIC inclue aussi l'aspect social de la régulation, en faveur des citoyens qui sont aussi des utilisateurs des technologies de l'information et de la communication dans leur vie quotidienne. Et la meilleure façon pour l'Autorité régulatrice d'accompagner une transformation digitale inclusive et bénéfique au pays, est de venir avec des projets concrets dans ce sens.

SOS Villages d'Enfants Maurice

SOS Villages d'Enfants est une ONG internationale présente dans 136 pays et territoires. Elle a été fondée en Autriche en 1949 par le philanthrope Hermann Gmeiner pour aider les enfants orphelins des suites de la deuxième guerre mondiale. Par la suite, SOS Villages d'Enfants a étendu ses activités



INFORMATION & COMMUNICATION
TECHNOLOGIES AUTHORITY

au niveau mondial grâce à l'aide de ses donateurs et de ses collaborateurs. Aujourd'hui, l'ONG aide des milliers d'enfants, de jeunes et de familles à travers le monde.

C'est à l'initiative de l'ex-DPP Miss Anne Marie Cheung Leung Chung, que SOS Villages d'Enfants s'est implanté à Maurice. SOS Villages d'Enfants Maurice offre à des enfants abandonnés et sans soutien parental un foyer chaleureux et veille à combler leurs besoins fondamentaux - alimentation, santé, abri, protection et éducation.

Ainsi, l'acquisition de compétences de vie fait partie du programme éducatif des enfants pris en charge par l'ONG. Les ordinateurs portables offerts par l'ICTA permettront une plus grande flexibilité dans l'organisation des cours et des formations, ainsi qu'une optimisation des ressources de l'ONG.

16 Juin 2022